

Justificatif généré le 29/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

29/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=290526>

N° d'annonce :

603727

**SOCIETE CIVILE LE CHESNAY-MORNAY**

Société civile au capital de 3.048,98 €

**Siège social** : 4 Rue Georges Picquart 75017 PARIS

038 873 261 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 4 avril 2022, l'associé unique, l'institution de retraite complémentaire : KLESIA Agirc-Arrco, 4 Rue Georges Picquart 75017 Paris, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 661 986 a décidé de dissoudre la société SOCIETE CIVILE LE CHESNAY-MORNAY en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société SOCIETE CIVILE LE CHESNAY-MORNAY à la société KLESIA Agirc-Arrco.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeGHltbk4

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGHltbk4>

